

handicap Hérault Juridique



Handicapé, « différent comme

Le lundi 9 décembre dernier, au domaine de Grammont, à Montpellier, a été signée la première convention de partenariat *Différent comme tout le monde*, entre le préfet hors cadre Jean-Christophe PARISOT, Pierre CLEMENT, directeur d'Orange Sud, et Philippe QUENTIN, directeur régional de l'association **CEMEA**. L'occasion pour le préfet hors cadre de présenter l'opération *Différent comme tout le monde*, ainsi que ses partenaires et ses soutiens, et d'annoncer sa volonté de l'exporter dans le reste de l'Hexagone.

Texte et photos : Virginie MOREAU

Une opération de grande envergure pour sensibiliser les collégiens

Jean-Christophe PARISOT, préfet en mission de service public œuvrant contre l'exclusion, est à l'initiative de l'action *Différent comme tout le monde*, qui se concrétisera en février 2014 par l'accueil d'élèves de classes de cinquième au domaine de Grammont à Montpellier (du 4 au 20 février) et dans la salle des Costières à Nîmes (du 10 au 14 février). Au total, 55 collèges du Languedoc-Roussillon se sont inscrits pour participer à cet événement solidaire, soit un quart des collèges de la région. A ce jour, 2 712 collégiens figurent sur la liste des participants. « Le principe est simple, explique le préfet PARISOT. En cette période pessimiste et morose, nous avons souhaité créer un projet citoyen de sensibilisation au handicap qui génère l'enthousiasme de la population. La jeunesse a envie de s'engager ; c'est par elle que changera le regard porté sur le handicap. Cette action n'a rien de larmoyant. Elle vise à montrer comment on peut vivre au quotidien avec un handicap. Naître avec un handicap, ce n'est pas grave, si la société nous donne les moyens de mieux vivre ensemble. La France a besoin de personnes qui croient que la citoyenneté et le vivre ensemble sont notre avenir. Concrètement, cette

action apolitique offrira divers espaces de découverte aux collégiens, qui auront préalablement mené une réflexion sur le handicap avec leurs enseignants. Un espace abordera la différence de mobilité de façon très concrète. Les élèves seront invités à expérimenter les moyens de déplacement des personnes handicapées : en fauteuil roulant, les yeux bandés avec un chien guide d'aveugle, coiffés de casques induisant la surdité,



« Derrière le terme « personne handicapée », il y a le mot « personne ». Les gens atteints d'un handicap ne se résument pas à leur handicap ! »

Jean-Christophe PARISOT

etc. Un second espace évoquera la citoyenneté en livrant les bonnes pratiques en matière de handicap, pour mieux vivre ensemble : l'ergonomie, les réactions appropriées face au handicap mental, travailler avec une personne handicapée... Le troisième espace, consacré à la culture et au sport, proposera de rencontrer des personnalités atteintes d'un handicap et pratiquant un art ou un sport : un sculpteur aveugle, des joueurs de « cécifoot » ou de rugby en fauteuil, etc. Enfin, dans une dernière salle, des témoins et parrains se succéderont chaque jour : une pharmacienne en fauteuil, la dauphine de Miss France, atteinte de surdité, Gilbert MONTAGNÉ... A l'issue de ce parcours, les collégiens recevront un diplôme de handi-citoyen, ainsi qu'une invitation à se rendre, avec leurs parents, à un spectacle organisé le 27 février 2014 au Zénith de Montpellier, présenté par Francis LALANNE. Pour cette opération, nous bénéficions du soutien de 70 associations ; 150 élèves infirmiers se sont portés volontaires, et de grandes entreprises nous apportent leur appui, comme Air France, AG2R, Orange, EDF, le Crédit Agricole, Veolia, Carrefour... L'accueil des collégiens sera effectué par environ 200 membres du Lions Club, que je tiens à remercier. Nous recevons également de nombreux soutiens spontanés, sur la page Facebook *Différent comme tout le monde*, notamment »

> Pour en savoir plus : page Facebook « Différent comme tout le monde »

L'avis de Pierre CLEMENT, directeur d'Orange Sud

« En signant cette convention de partenariat et en accordant un soutien financier de 5 000 euros à l'opération Différent comme tout le monde, Orange permet à des collègues éloignés des sites de Montpellier et Nîmes – où elle se tient – d'y accéder et d'être eux aussi sensibilisés à la vie des personnes atteintes d'un handicap. Il faut savoir qu'Orange mène depuis un certain temps, auprès de ses salariés (dont les DRH), une opération intitulée Démystifions le handicap. Celle-ci repose sur plusieurs piliers. D'abord les recrutements externes, qui sont ouverts aux personnes handicapées. Nous accueillons par exemple en alternance, dans le cadre de BTS, des jeunes atteints d'un handicap, en vue de recrutements futurs en CDI. Ainsi, en trois ans, Orange Sud a embauché en CDI 27 personnes handicapées. Et nous avons actuellement en alternance 17 personnes souffrant d'un handicap. Le second pilier est la formation, l'information et la R&D. Les gens doivent savoir qu'une personne handicapée peut parfaitement faire carrière au sein d'Orange. Il suffit souvent d'adapter les postes de travail. Orange met les innovations de ses laboratoires de recherche et développement aussi bien au service de ses clients que de ses salariés. Nous développons aussi notre offre de services : nos boutiques sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, et nous avons notamment des parcours pour les personnes malentendantes. Enfin, la Fondation Orange mène depuis plus de vingt ans des actions sur l'autisme et favorise l'accès à la culture des personnes atteintes de handicap. C'est dans ce cadre que se situe la convention de partenariat que nous venons de signer. »

« tout le monde »

Le Lions Club mobilisé pour l'organisation de l'opération « Différent comme tout le monde »

Gérard OBEGI, ex-gouverneur du District 103 Sud ; la présidente de la zone Montpellier et Grand Montpellier Anne TERRIBLE et l'ex-gouverneur et bâtonnier Pierre CHATEL (debout sur la photo aux côtés du préfet hors cadre Jean-Christophe PARISOT et de Marie-Hélène DELON), évoquent l'engagement du Lions Club dans cette manifestation.

« Notre organisation a pour but de servir la solidarité et les autres, pas de donner des chèques. Lorsque nous avons été contactés, nous avons donc évalué avec Marie-Hélène DELON les besoins en appui humain que nécessite l'organisation pratique de cette opération. Concrètement, 200 membres du Lions Club se reliaient sur plusieurs semaines pour accueillir les collégiens et les encadrer durant les activités proposées par Différent comme les autres. Récemment, nous avons soutenu le Téléthon et la grande collecte de la Banque Alimentaire. Toutes ces actions correspondent à nos valeurs de respect d'autrui, de générosité et de don de soi. »



* Mouvement d'éducation nouvelle ; association d'éducation populaire ; organisme de formation dans les champs de l'éducation, l'animation, l'action sociale, la culture ; et entreprise de l'économie sociale et solidaire.



Les suggestions de Jean-Christophe PARISOT, préfet hors cadre et hors normes, pour faire reculer les barrières du handicap

Jean-Christophe PARISOT est un homme fédérateur, qui génère partout où il passe un cercle d'estime et de respect. Depuis son fauteuil, souvent sur le terrain, cet homme tétraplégique, atteint de myopathie, sait transmettre et démultiplier sa volonté d'agir pour faciliter la vie quotidienne des personnes handicapées ou exclues. Il identifie les barrières qui doivent encore tomber en matière de handicap...

« La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (dite loi handicap) pose de bonnes bases, mais induire un changement culturel est difficile et lent. Le handicap pâtit souvent de la méconnaissance ; on a peur de ce que l'on ne connaît pas. Ainsi, quand un enfant me regarde et demande à ses parents pourquoi je suis dans un fauteuil roulant, certains parents expliquent à leur enfant qu'une maladie m'empêche de marcher et que ce fauteuil me permet de me déplacer, alors que d'autres parents éloignent leur enfant et lui disent de se taire. A cet égard, le film Intouchables a beaucoup fait évoluer les mentalités, heureusement. Mais il faut des aménagements concrets, et passer du film aux actes : aménager des toilettes pour les personnes handicapées ; remplacer les innombrables escaliers par des pentes dont bénéficieront aussi les personnes promenant leur enfant en poussette et les personnes âgées ; mettre des boutons en braille dans les ascenseurs... 40 % des entreprises refusent d'embaucher des personnes atteintes d'un handicap et préfèrent payer des pénalités que d'employer les 6 % de personnes handicapées imposés par la loi ! Pourtant, seulement 20 % des personnes handicapées ont besoin d'une adaptation de poste ! »